



**LE RÉSEAU DE CRÉATION  
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Réseau Canopé  
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

**Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.**

DANS CE CADRE

Académie :	Session :
Examen :	Série :
Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :
Epreuve/sous épreuve :	
NOM :	
<small>(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)</small>	
Prénoms :	N° du candidat <input type="text"/>
Né(e) le :	<small>(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)</small>

NE RIEN ÉCRIRE

Appréciation du correcteur

Note : 

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

Le sujet se compose de 3 pages numérotées de 1/3 à 3/3.  
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

L'usage de tout modèle de calculatrice, avec ou sans mode examen, est autorisé.

**LE SUJET EST À RENDRE DANS SON INTÉGRALITÉ.**

**SUJET**

**CAP ARTS DU BOIS**

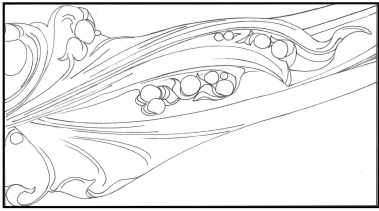
**OPTION A – SCULPTEUR ORNEMANISTE**

**ÉPREUVE EP2 B – DESSIN TECHNIQUE**

CAP ARTS DU BOIS Options A – SCULPTEUR ORNEMANISTE	SUJET	Durée : 1 heure 30	Session 2019
ÉPREUVE EP2 : DESSIN EP2 B : DESSIN TECHNIQUE	Code : 1906-CAP ABSO EP2B	Coef. : 1	Page 1 / 3

# NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

## SUJET



### Ornementation de style Art Nouveau

Reproduction partielle d'une traverse de lit de Mme Guimard de style Art Nouveau conçu par l'architecte Lyonnais Hector Guimard, réalisé de 1909 à 1912 dans son hôtel particulier, 122 avenue Mozart, Paris 16<sup>e</sup>.

En 1948, suite à la vente de l'immeuble, elle donne le mobilier au Musée des Beaux-arts de Lyon où il est aujourd'hui conservé.



#### On donne :

- Ce document avec les informations élémentaires (feuille 2/3),
- Une photo de l'ornement central de la traverse du lit, **Échelle 1 :2** (feuille 3/3),
- Une photo du côté droit de l'ornement, **Échelle 1 :1 à compléter** + positionnement **section AA** (feuille 3/3),
- Le barème (feuille 3/3).

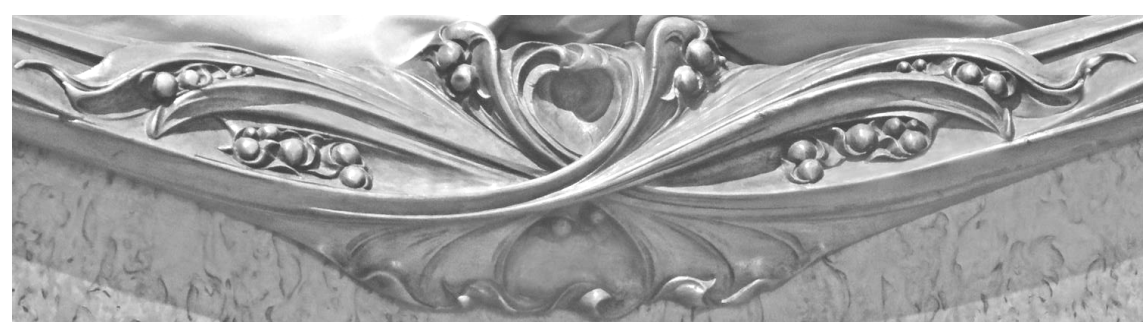
#### On demande :

- Compléter la vue de face partielle Échelle 1 :1 en représentant la partie gauche du demi-motif sculpté au trait en vous aidant de la photo échelle 1 :2,
- Dessiner la section AA du motif sculpté (épaisseur totale de la traverse = 30 mm), (relief max. ornement =18 mm),
- Les cotes d'encombrement de la pièce en vue de face Echelle 1 :1 et de la section AA.

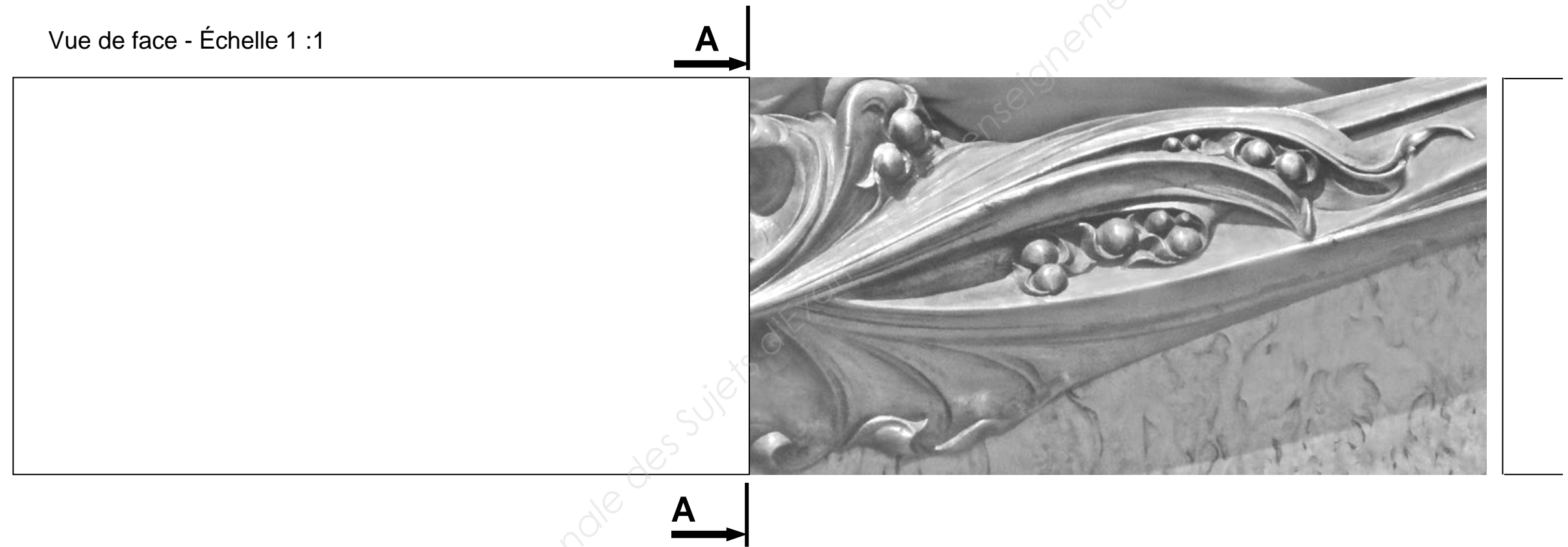
#### On exige :

- Le respect du style et des conventions de représentation (section),
- L'harmonie du dessin et la qualité du trait.

Ornement - Échelle 1 :2



Vue de face - Échelle 1 :1



**Critères d'évaluation :**

- Dessin de la 1/2 vue de face à l'échelle 1 :1	12 points.
- Section AA	4 points.
- Représentation des cotes et du respect des conventions	2 points.
- Qualité du trait, propreté	2 points.

**Section AA**

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE**